



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur Max Hahn
Président de la Commission de la Famille
et de l'Intégration

Luxembourg, le 28 janvier 2021

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la motion n°3 de M. Paul Galles relative à la présentation des conclusions de la large consultation auprès du Conseil national des étrangers.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 89 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que vos commissions y auront réservées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés